



**Construction d'un tramway sur le territoire de la ville de Québec /
Réponses aux questions et commentaires concernant la
consultation de la Nation huronne-wendat**

Dossier 3211-08-015

Juillet 2020



QUESTIONS ET COMMENTAIRES

QC-1 À la section 7.3.4 de l'étude d'impact, il est mentionné que le Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat, en collaboration avec l'initiateur de projet, fournira ultérieurement dans le processus d'évaluation, des informations sur la pratique de leurs activités coutumières contemporaines dans la zone d'étude locale et à proximité immédiate de celle-ci.

Par conséquent, veuillez présenter le résultat de cet exercice et préciser de quelle manière seront considérés les impacts potentiels du projet sur la pratique de ces activités.

RÉPONSE RSTC :

Lors de nos récents échanges avec la Nation huronne-wendat, il a été convenu que cet exercice serait réalisé à l'automne 2020. La Nation fournira au bureau de projet la liste des activités coutumières contemporaines dans la zone d'étude ou à proximité. Les impacts sur ces activités pourront ensuite être évalués par le bureau de projet.

QC-2 Dans le cadre de la consultation que réalise le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques auprès de la Nation huronne-wendat, cette dernière a signifié vouloir être impliquée dans les travaux archéologiques du projet, notamment par la présence de leurs techniciens de fouilles sur le terrain. L'étude d'impact fait également état de l'intérêt de cette communauté pour l'archéologie.

Veuillez présenter comment sera considérée la demande de la Nation huronne-wendat.

RÉPONSE RSTC :

La Ville a remis à la Nation huronne-wendat une copie de l'étude de potentiel archéologique ainsi que la programmation des travaux d'inventaires à être réalisés en 2020, en invitant la Nation à identifier les sites où elle souhaite être présente. La Ville entend ainsi donner accès aux chantiers des fouilles et à l'ensemble des rapports produits, tel que prévoit les permis octroyés par le Ministère de la Culture et des communications.